



ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **VENTS D'HOUYET SCFS**, rue Basse 26 à 5560 MESNIL- EGLISE en vue d'obtenir le permis unique de classe 2 pour **construire et exploiter un parc de 3 éoliennes** d'une puissance totale maximale de 2,997 MW et d'une cabine de tête, l'aménagement de chemins d'accès et aire de montage et de la pose de câbles électriques, y compris le démantèlement du parc éolien existant de Finnevaux, composé de 2 éoliennes et de 2 cabines de tête, pour le repowering d'un parc éolien sur les territoires des communes de HOUYET 4^{ème} Division **FINNEVAUX** et BEAURAING, 6^{ème} Division **FESCHAUX**.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis sont conjointement le fonctionnaire technique du SPW-ARNE-DPA et le fonctionnaire délégué du SPW- TLPE.

Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants du Code de l'Environnement.

La durée de l'enquête publique est de **15 jours** s'agissant d'un projet de catégorie C (article D29-13, § 1er, du Code de l'Environnement).

Le dossier de demande de permis unique, incluant la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement réalisée par le bureau d'étude CSD Ingénieurs Conseils s.a., peut être consulté auprès des administrations communales de Houyet, et Beauraing jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date, heure et lieu de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
03 juin 2024	10 juin 2024	Administration communale de Houyet Rue Saint-Roch 15 à 5560 HOUYET Le 24 juin 2024 à 16h00	Collège Communal, Rue Saint-Roch 15 à 5560 HOUYET Mail : developpement.territorial@houyet.be
		Hôtel de Ville de Beauraing Place de Seurre 3-5 à 5570 BEAURAING Le 24 juin 2024 à 16h00	Collège communal, Ville de Beauraing, Place de Seurre 3-5 à 5570 BEAURAING Mail : urbanisme@beauraing.be et jacques.belot@beauraing.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique :

- **À la maison communale de Houyet**, service environnement, chaque jour ouvrable de 9h00 à 12h00 ainsi que les mercredis de 14h00 à 16h00, et le **samedi matin sur rendez-vous** pris au plus tard 24h à l'avance au 082/67.69.68.

- **À l'Hôtel de Ville de Beauraing**, service urbanisme, chaque jour ouvrable de 9h00 à 12h00 ainsi que les mardis de 16h00 à 18h00, et le samedi matin de 09h00 à 12h00 **sur rendez-vous** pris au plus tard 24h à l'avance au 082/71.00.64.

Les explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès :

- des différentes administrations communales :
 - Commune de Houyet – service environnement : 082/67.69.68 – developpement.territorial@houyet.be
 - Ville de Beauraing) service urbanisme : 082/71.00.64 – urbanisme@beauraing.be et jacques.belot@beauraing.be
- du demandeur, VENTS D'HOUYET SCFS – Monsieur Eddy DEFOSSEZ – ed@gvdh.co
- du Fonctionnaire technique, SPW-ARNE-DPA Namur, M. Giuseppe Monachino, Avenue Reine Astrid 39 - 5000 Namur (081/71.53.50)
- du Fonctionnaire délégué, SPW TLPE Namur, M. Marc Tournay, Place Léopold 3 - 5000 Namur (081/24.61.41)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des différentes administrations communales dans le délai mentionné ci-dessus (date de la poste faisant foi), jusqu'à la clôture de l'enquête. Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électroniques sont nommément identifiés et datés.

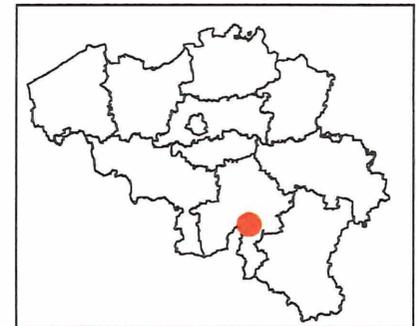
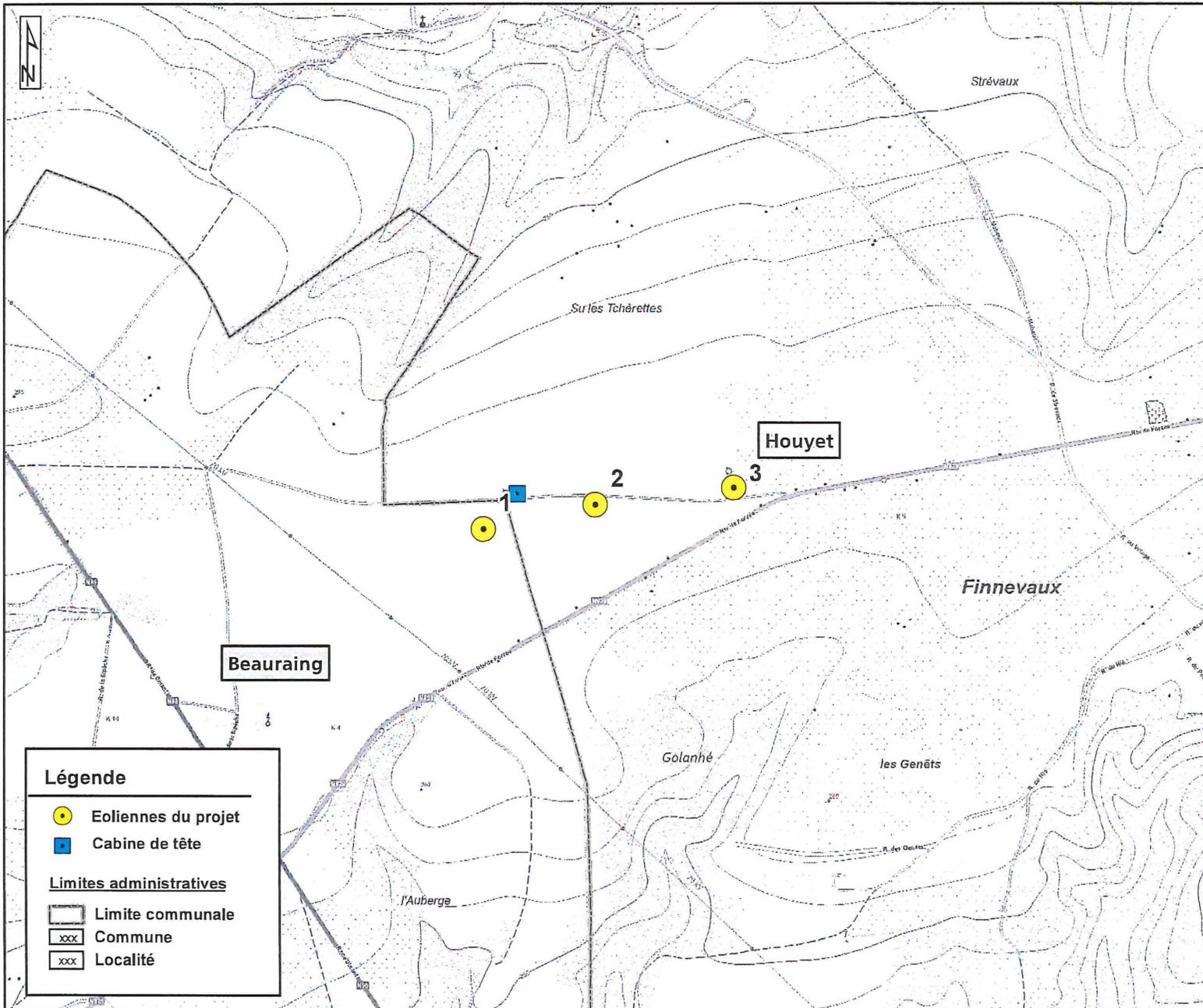
Le Directeur Général,
Didier FRIPIAT.

Pour le Collège communal de HOUYET :



La Bourgmestre,
Hélène LEBRUN.

Projet de repowering à Finnevaux



Permis Unique

La construction et l'exploitation de trois éoliennes d'une puissance totale maximale de 2,997 MW et d'une cabine de tête, l'aménagement de chemins d'accès et aires de montage, et de la pose de câbles électriques sur les territoires communaux de Houyet et Beuraing, y compris le démantèlement du parc éolien existant de Finnevaux, composé de 2 éoliennes et de 2 cabines de tête.

Localisation du projet sur fond IGN au 1/10.000ème

Date : Avril 2024

Echelle : 1: 10.000



Source: Extraits des cartes topographiques CartoWeb, IGN, 2024
Limites administratives, AGDP, 2023